



**UES ARKADE**  
GROUPE CREDIT MUTUEL ARKEA

# NÉGOCIATIONS ANNUELLES SUR LES RÉMUNÉRATIONS

## + 1,28% SUR LE SALAIRE MÉDIAN

La dernière séance des NAR avait lieu ce jour et, de manière habituelle, elle a donné lieu à de nombreux échanges. Une nouvelle fois, dans le respect des équilibres nécessaires à l'entreprise, nous avons oeuvré pour l'intérêt de tous les salariés. Vous trouverez ci-après les résultats de cette négociation.

<b>AU 21/01/2020</b>	<b>REVENDEICATIONS CFDT</b>	<b>PROPOSITIONS DE LA DIRECTION</b>
<b>AUGMENTATION GENERALE</b>	520€ < 39100€ et 390€ > 39100€	400€ < 39100€ et 250€ > 39100€
<b>ENVELOPPE PROMOTIONS</b>	2,9M€	2,9M€
<b>ENVELOPPE PRIMES</b>	1,65M€	1,65M€
<b>ABONDEMENT</b>	450€ pour 150€ versés	390€ pour 130€ versés

La réunion de ce jour a donc repris sur ces bases.

**Après plusieurs suspensions de séance, voici ce que nous avons obtenu :**

<b>AU 13/02/2020</b>	<b>DERNIERES PROPOSITIONS</b>
<b>AUGMENTATION GENERALE</b>	500€ < 39100€ et 360€ > 39100€
<b>ENVELOPPE PROMOTIONS</b>	2,9M€
<b>ENVELOPPE PRIMES</b>	1,65M€
<b>ABONDEMENT</b>	450€ pour 150€ versés

Des sujets annexes ont également été négociés, à savoir :

- Enveloppe égalité professionnelle à 600 K€
- Réouverture d'une négociation sur les CESU pour tous.
- Négociation sur le télétravail (notamment pour faire les formations obligatoires à distance)
- Prime Macron égalitaire de 1000€ pour tous
- Ouverture d'une négociation sur l'aide à la mobilité (IKV, primes transports...)
- La direction a également proposé de mener une réflexion sur le passage de la rémunération à 13 mois. Ouverts à la discussion, nous entendons cependant que soient mesurées toutes les conséquences de cette mesure, notamment sur notre convention collective.

**CONSIDÉRANT QUE CES PROPOSITIONS PERMETTENT UNE JUSTICE SOCIALE ENVERS LES SALAIRES LES MOINS ÉLEVÉS ET AU REGARD DU NIVEAU GLOBAL DE RÉMUNÉRATION (DONT IP), LA CFDT A FAIT LE CHOIX RESPONSABLE DE SIGNER L'ACCORD NAR.**